VILLE
ET COMMUNE DE
BOUDRY

BOUDRY NEWS

Septembre 2024

Nº21

AIDES FINANCIÈRES

Plusieurs aides financières existent pour la population de Boudry.

Pour toutes les aides financières présentées dans ce guide, vous pouvez obtenir des informations auprès de

Administration communale
Route des Addoz 68
2017 Boudry
Tél 032 886 47 20 32 886 47 20
www.boudry.ch

LES TRANSPORTS

Vous pouvez avoir plus de détails en demandant à l'administration communale ou en allant sur le site internet :
www.boudry.ch / Vie quotidienne – Transports, mobilité – Subventions transports.
Il existe plusieurs sortes d'aide financière pour les transports.

Carte multicourses

Aide financière de **25%** sur les cartes multicourses Onde Verte
– pour les trajets en trains et en bus,
– pour un **tarif adulte ou réduit**,
à condition qu'elles soient timbrées au moins deux fois dans la Commune.

Pour être remboursé, vous devez apporter les cartes utilisées à la réception de l'Administration communale.

Abonnement de transports publics

Il y a des aides financières différentes selon votre âge.

JEUNES (6 À 25 ANS)

Une seule aide financière par année :

– **CHF 247.50** pour un abonnement annuel Onde Verte ou pour un abonnement général CFF
– **Attention**, ce n'est pas possible pour les enfants scolarisés à Longueville

OU

– **CHF 50.–** pour un abonnement demi-tarif CFF

ADULTES

Une seule aide financière par année:

– **CHF 165.–** pour un abonnement annuel Onde Verte ou pour un abonnement général CFF

OU

– **CHF 50.–** pour un abonnement demi-tarif CFF

SENIORS (À PARTIR DE 65 ANS)

Une seule aide financière par année :

– **CHF 125.–** pour un abonnement annuel Onde Verte ou pour un abonnement général CFF

OU

– **CHF 50.–** pour un abonnement demi-tarif CFF

Pour être remboursé

Pour obtenir une aide financière pour les abonnements de transports publics, il faut donner :

1. une copie de la facture ou du ticket d'achat, où il est écrit le nom de l'abonnement et sa validité

2. le n° IBAN et le bénéficiaire du compte (nom et prénom)

Vous pouvez transmettre ces informations :

– par e-mail à commune.boudry@ne.ch,
– en l'envoyant par la poste à l'administration communale,
– ou en l'apportant au guichet de l'administration communale.

Se déplacer à vélo

Neuchâtelroule encourage la pratique du vélo sur le littoral en proposant 440 vélos, 45 bornes en libre-service et une station de location au Port de Neuchâtel.

Si vous achetez un abonnement annuel à Neuchâtelroule, vous pouvez recevoir une aide financière de **CHF 30.–**.

Plus d'informations :

- www.neuchatelroule.ch,
- application Donkey Republic.

Car sharing (partager un véhicule)

Mobility encourage le partage de véhicules. Une voiture Mobility est disponible à Boudry, sous le pont de la RC5.

Aide financière de **CHF 65.–** sur un abonnement :

- Mobility Plus (de 12 mois minimum), pour les personnes qui se déplacent souvent,

OU

- Mobility Member, pour les fidèles.

Plus d'informations sur le site officiel de www.mobility.ch.

Boudry vous encourage à vous déplacer à pied, à vélo et en transports publics. C'est bon pour la planète et permet de découvrir notre magnifique région.

AUTRES AIDES FINANCIÈRES

Voici les autres aides financières qui existent pour la population de Boudry.

Frais dentaires

Pour vos enfants en âge de scolarité obligatoire, vous pouvez recevoir deux aides financières :

- **CHF 300.– maximum par an** pour les frais dentaires,
- **CHF 500.– maximum par an** pour les traitements orthodontiques.

Pour avoir droit à ces aides, il faut que votre revenu imposable (chiffre 2.6 de la déclaration d'impôts) se trouve entre CHF 0.– et CHF 80'000.– par année.

Pour recevoir ces aides, imprimer et remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site internet :
www.boudry.ch / Vie Quotidienne / Santé de proximité / Dentiste

Attention, les frais déjà payés par une autre assurance (aide sociale, assurance maladie, etc.) ne peuvent pas être remboursés.

Sacs à poubelles (gris)

Pour les parents, Boudry offre des sacs à poubelle taxés de 35 l (sacs gris) pendant les trois premières années de votre enfant.

- la première fois, après la naissance de l'enfant (3 x 10 sacs) ;
- la deuxième fois, après le 1er anniversaire (3 x 10 sacs) ;
- la troisième et dernière fois, après le 2e anniversaire (3 x 10 sacs).

Dès que l'enfant a fêté ses 3 ans, il n'est plus possible d'avoir des sacs à poubelle gratuits.

Pour recevoir ces sacs à poubelle, le père ou la mère de l'enfant doit aller à la réception de l'administration communale avec une carte d'identité personnelle.

Aller au théâtre

Les habitants de la Commune de Boudry peuvent recevoir des aides financières pour aller au Théâtre du Passage à Neuchâtel.

- Pour les jeunes en études ou en apprentissage, le Pass'Jeune est gratuit.
- Pour les autres habitants le Pass'littoral coûte CHF 15.–.

Ces pass vous permettent d'acheter à prix réduit des billets pour les spectacles.

théâtre du passage

Location de salles

Si vous habitez à Boudry ou Areuse, vous pouvez louer des salles communales à un prix réduit

SALLE DE SPECTACLES

Salle et foyer : CHF 440.–/jour + charges

Possibilités de louer en plus :
– Office : CHF 50.–
– Salle 1er étage : CHF 50.–
– Location de la vaisselle : CHF 100.–
– Vidéoprojecteur : CHF 50.–

Le foyer peut exceptionnellement être loué seul.

Vous trouverez plus d'informations auprès de l'administration communale.

SALLE POLYVALENTE DES BUCHILLES

Salle (+ cuisine et WC) : CHF 300.–/jour + charges

Possibilités de louer en plus :
– Vaisselle : CHF 30.–
– Vidéoprojecteur : CHF 50.–
– Appareil pour la musique : CHF 50.–

SALLES NON-COMMUNALES

Plusieurs autres salles sont disponibles. Une liste est disponible sur le site internet :

www.boudry.ch / Découverte/ Culture, sports, loisirs/ Location salles, terrains/ Location de salles non-communale

Location d'un chalet

PRE-AUX–CLÉES

Vous pouvez louer le chalet qui est à l'endroit appelé « Pré-aux-Clées »

– de fin juin à l'automne
– pour un week-end (du vendredi au dimanche)
– pour CHF 50.–.

Le chalet est équipé de tables et de bancs en bois. Il est fait pour 30 personnes.

Attention, il est difficile d'aller au chalet en voiture.

Salle de spectacles.

Bâtiments

Pour les propriétaires de bâtiments, Boudry propose des aides financières pour

– les économies d'énergies,
– l'isolation du bâtiment ,
– la mise en place d'énergies renouvelables (panneaux solaires, etc.).

Pour plus d'information vous pouvez aller sur le site internet de la commune

www.boudry.ch / Vie-quotidienne / Urbanisme / Energie

ou aller à l'administration communale.

Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'administration communale, Addoz 68.

IL EXISTE AUSSI...

... pour votre santé

MIDNIGHT LITTORAL

La fondation suisse IdéeSports propose plusieurs activités sportives en collaboration avec les communes.

À Boudry,

- Le samedi soir pour les enfants de 12-17 ans, dans la halle de gymnastique de Vauvilliers.
- Parfois aussi au collège de Longueville.

FITNESS URBAIN

Depuis le mois de mai, il y a un espace de sport, dehors, à côté du collège des Esserts.

PISCINE DE VAUVILLIERS

La piscine couverte du collège de Vauvilliers est ouverte pour tout le monde 4 fois par semaine :

- mardi et jeudi soir de 18h00 à 21h30
- samedi après-midi de 15h00 à 18h00
- dimanche de 9h00 – 12h00.

Attention : A partir de l'été 2025, le collège de Vauvilliers sera en travaux. La piscine et les bâtiments du collège seront fermés pendant environ deux ans.

DÉFIBRILLATEUR

Appareil médical d'urgence pour le cœur

Il y a quatre défibrillateurs sur le territoire communal :

- à la salle de spectacles, sur le mur est, du côté du Jardin de Voujeaucourt ;
- au stade des Buchilles, près de l'entrée du restaurant ;
- au collège de Vauvilliers, du côté de l'entrée de la piscine ;
- à la plage, sur le bâtiment à l'entrée de la plage.

... pour la voiture

BORNES ÉLECTRIQUES

Plusieurs appareils pour recharger les véhicules électriques ont été installés sur le territoire communal. Ils se trouvent par exemple,

- à l'avenue du Collège,
- au stade des Buchilles,
- sur le parking du Centre de l'Île,
- et au parking du Château.

PARKING DE LA PLAGE

Le parking de la Plage est payant tous les jours de 7h à 19h.

Les habitants de la commune ont un rabais.

- Pour **CHF 20.– / an,** il est possible de commander une vignette électronique, via Parkingpay (www.parkingpay.ch).

Attention : Cette autorisation est valable pour une seule voiture.

La commune vous conseille d'aller à la plage à pied ou à vélo.

... pour le climat

LES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont ramassés devant chez vous une fois par semaine, par l'entreprise Meisterhans. Il faut demander à la commune un container officiel à déchets verts. Le formulaire de demande est sur le site internet.

COMPOST

Il est possible de venir chercher du compost gratuitement à l'administration communale, pour vos plantations.

– Maximum 100 litres / personne/ semaine

Vous devez prendre rendez-vous auprès des travaux publics par téléphone au no 079 204 19 23.

Attention : vous devez apporter votre matériel (sacs, seau,...) pour prendre du compost.

CONTRÔLE DE CHAMPIGNONS

M. J.-M. Ducommun est le contrôleur officiel des champignons.

Vous pouvez l'appeler au n° 032 842 24 62.

VENTE DE BOIS

Vous pouvez acheter du bois grâce à la commune. La liste complète et les prix se trouvent sur le site internet.

www.boudry.ch / vie-quotidienne / animaux-et-nature / vente-de-bois

MARCHÉ DE BOUDRY

Il y a un marché à Boudry.

– 6 samedis matin par année ;
– autour de la salle de spectacles de Boudry ;
– avec des artisans, des maraîchers et des commerçants.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Le guichet unique (**www.guichetunique.ch/public**) est le site internet administratif du canton de Neuchâtel.

Vous pouvez vous inscrire à l'administration communale. Venir avec une carte d'identité.

Sur ce site, vous pouvez demander :

– des modifications, par exemple de votre n° de téléphone, de votre religion ou encore de votre employeur ;
– une attestation de domicile dans une des communes du canton ;
– une attestation de séjour dans une des communes du canton.

PORTES OUVERTES DE L'ADMINISTRATION

VENEZ NOUS RENCONTRER

- le samedi 26 octobre 2024
- de 9h30 à 13h, suivi du repas
- route des Addoz 68

Le programme détaillé sera publié sur le site de la commune « www.boudry.ch » et diffusé sur les réseaux.

Editeur
Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration
Administration communale
Route des Addoz 68 – 2017 Boudry

Téléphone 032 886 47 20
Courriel commune.boudry@ne.ch
Internet www.boudry.ch
Tirage 3'100 exemplaires